



Stratégie

La nécessaire adaptation à

« Dans toutes les filières, qu'elles soient animales ou végétales, le changement climatique oblige les agriculteurs à s'adapter. Vendanges plus précoces, choix de variétés plus rustiques et plus résistantes au stress hydrique, présence de certains ravageurs plus au Nord... Autant de constats qui demandent des ajustements quotidiens de la part des professionnels et du travail aux techniciens qui tentent de répondre au mieux à leurs besoins. »

Aujourd'hui, une exploitation qui n'a pas d'irrigation ne peut pas exister chez nous. Même les terrains profonds de la Dombes, qui ont une plus grande réserve hydrique, n'arrivent pas à fournir l'eau nécessaire à la plante. » Pierre Bouvier, céréalier à Balan dans l'Ain a constaté, il y a une bonne quinzaine d'années, les premiers signes du changement climatique.

Des variétés précoces stratégiques

Cette zone très aride, érodée par les glaciers alpins, a laissé un terrain recouvert de graviers juste en dessous des premières couches du sol. La sécheresse et le manque de pluie le rendent encore plus séchant. Pour pallier ce problème, le céréalier a augmenté petit à petit ses surfaces en blé. Malgré le fait que cette culture craigne les fortes chaleurs, « elle

nous permet néanmoins d'avoir un peu plus de souplesse dans l'irrigation. On l'arrose moins et beaucoup plus tôt que les autres cultures. Dans un souci d'économie et en anticipation à d'éventuelles restrictions en eau, nous optons pour des variétés de céréales plus précoces », explique-t-il. Pierre Bouvier moissonnera ses blés fin juin, « au lieu de mi-juillet auparavant ». Signe incontestable de l'avancée des stades végétatifs. « Cela n'est pas normal mais nous sommes de plus en plus nombreux à attaquer les semis fin mars au lieu de début avril... ». Le changement climatique joue aussi sur le pourcentage d'humidité de la plante. « Historiquement, nous ramassions nos blés autour de 28 % d'humidité. Il y a deux ans, nous avons récolté à 17 % de moyenne. Cela faisait des années que nous n'avions pas ramassé aux normes (ndlr 15 % d'humidité) avec des besoins en séchage très réduit. Ce qui nous a permis de



Le viticulteur isérois Nicolas Gonin constate cette année une précocité de trois semaines sur les vendanges de ses cépages locaux tardifs.

faire quelques économies sur nos factures d'énergie. »

Des ravageurs qui remontent vers le Nord

« Nous constatons que les cycles végétatifs ont tendance à se raccourcir. Nous choisissons donc plus souvent des variétés précoces mais aussi plus rustiques et tolérantes à la sécheresse en fin de cycle, mais il faut toujours trouver le juste équilibre entre les critères de résistance aux maladies et les débouchés possibles pour les cultures... Le choix d'une variété est toujours multifactoriel », explique Prune Farque, responsable du service agronomique grandes cultures de Valsoleil et de la coopérative Drômoise des céréales (CDC). C'est particulièrement le cas dans le secteur de la Drôme des Collines où le terrain est sableux et superficiel et l'accès à l'irrigation difficile. « Ici, l'impact du réchauffement climatique peut avoir des conséquences économiques très fortes », précise-t-elle. Côté ravageurs, le climat chaud qui remonte vers le Nord, voit leur présence s'installer là où il y a quelques années personne ne les avait encore observés. « C'est le cas de la pyrale

du maïs. Habituellement, dans nos départements plus au Nord, on ne trouvait que la monovoltine (une seule génération par an). Nous commençons à trouver la bivoltine et la trivoltine qui se reproduit désormais deux à trois fois par an. » L'hiver étant raccourci, les orges, eux, ont vu arriver une population de pucerons sur une plus longue période, une pression justifiée en partie par le retrait du Gaucho, un néonicotinoïde désormais interdit pour lutter contre leur prolifération.

Des cépages anciens plus tardifs

En Nord Isère, celui qui avait fait le choix de sublimer les cépages anciens pour « donner du sens à son métier » est aujourd'hui plutôt satisfait de son choix. Nicolas Gonin, vigneron à Saint-Chef, a tout misé sur les cépages locaux de deuxième et troisième époque adaptés depuis plusieurs siècles à ce territoire. A l'heure où ses confrères cultivant des cépages modernes ont tendance à vendanger de plus en plus tôt, il affirme « être plutôt bien loti ». S'il vendangera, lui aussi, cette année trois semaines en avance, en faisant le choix d'implanter des cépages locaux robustes comme le servanin, dans des parcelles enherbées, le viticulteur observe des « vignes vigoureuses et résistantes, notamment à la sécheresse ». « Il y a quinze ans, le changement climatique, on en parlait très peu. Je n'ai pas fait ce choix pour cette raison mais je me rends compte aujourd'hui que ça me sert aussi à lutter contre le réchauffement climatique et à garder des dates de vendanges pas trop précoces ». Les cépages locaux et tardifs comme le bia blanc, le séreneze ou le chany gris, pas encore réinscrit au catalogue officiel des variétés de vigne, représentent selon lui de bonnes opportunités pour moins subir les aléas climatiques. ■

Alison Pelotier

Contraintes et opportunités en maraîchage ✓

La filière fruits et légumes subit aussi la hausse des températures sur ses variétés. « Quand un fruit a mûri dans des conditions très chaudes, il peut tourner en alcoolisation. Nous privilégions des variétés moins sensibles à ce critère préjudiciable à la commercialisation », explique Xavier Dubreucq, conseiller technique indépendant en production légumière dans le Sud-Est de la France. « La pause de films de forçage pour protéger les cultures du froid est désormais moins systématique qu'avant. » Même constat pour l'aspersion antigel, technique qui consiste à arroser pendant les gels pour créer une couche de protection. « Aujourd'hui, elle est presque inutile, indique-t-il, à tel point que plusieurs rotations sont possibles. Il y a 20 ans, les cycles les plus longs allaient jusqu'à 90 jours. Aujourd'hui, nous sommes autour de 70 à 75 jours. » A la fin des années 2000, Xavier Dubreucq a ressenti les premiers signes du changement climatique : « Avant, quand un agriculteur me disait « je plante à telle date », j'étais en capacité de lui annoncer ses jours de récolte. Aujourd'hui, mes anciennes tables ne marchent plus et depuis 3-4 ans je cours après les écarts », précise-t-il. Côté ravageurs, *Héliothis armigera* qui vient du Sud arrive désormais à faire son cycle plus au Nord, causant des dégâts sur les cultures sous abri. *Bemisia tabaci*, plus communément appelée mouche blanche, n'arrive pas pour le moment à faire son cycle en hiver mais la probabilité qu'elle arrive en France ces prochaines années est forte. « Ça nous pend au nez ! » conclut le conseiller. ■

AP

ADAPTATION / Habitué à composer avec les aléas météorologiques, les éleveurs sont les premiers témoins des effets du changement climatique. Au quotidien, ils sont déjà nombreux à devoir faire évoluer leurs pratiques pour le bien-être de leurs animaux.

L'élevage mis à l'épreuve par le changement climatique

Depuis le début des années 1980, le mercure a grimpé en moyenne d'environ 2°C en France. D'ici 2050, ce sont encore 2°C supplémentaires qui devraient être enregistrés si rien n'est fait, ce qui fait craindre aux agriculteurs un bouleversement de leurs conditions de travail. « Il y a quarante ans, le climat méditerranéen s'étendait jusqu'à Montélimar dans la Drôme. Depuis, on observe qu'il remonte chaque année de 5 km vers le nord ce qui en l'espace de quarante ans représente plus de 200 km. Aujourd'hui, le seuil du climat méditerranéen se trouve au nord de Lyon ce qui explique que les condi-

tions météorologiques d'hier ne sont plus les mêmes aujourd'hui », témoigne Jean-Pierre Manteaux de Conseil Élevage Isère. Conséquence directe de ce changement climatique : les automnes et les hivers sont plus doux chaque année, les printemps plus précoces et les étés toujours plus secs avec des épisodes très réguliers de stress hydrique. « Les agriculteurs les plus touchés sont ceux dont l'exploitation est située à basse altitude car c'est là que les épisodes de sécheresse font le plus de ravages. À l'inverse, ceux qui se trouvent dans les hauteurs bénéficient aujourd'hui de cette hausse des températures mais cela ne devrait pas durer », explique Mickaël Coquard de Rhône Conseil Élevage.

Les bovins, premiers touchés par le changement climatique

« Plus encore que les caprins ou les ovins, ce sont les bovins qui sont les plus impactés car ce sont des animaux qui souffrent beaucoup de la chaleur. Entre - 5 et 10 degrés ils sont bien, mais au-delà de 20°C, on constate qu'ils sont plus stressés que d'habitude ce qui impacte directement leur productivité et la composition de leur lait. Même les cycles de reproduction se



Jean-Philippe Goron, conseiller élevage et entreprise chez Adice.

retrouvent chamboulés par les variations climatiques », explique Jean-Philippe Goron, conseiller élevage et entreprise chez Adice. Pour Michel Pocachard de la chambre d'Agriculture du Rhône, « le problème du changement climatique en élevage est surtout celui de l'alimentation. Plus les saisons sont sèches et plus nous avons des difficultés à disposer d'un stock d'herbe suffisant pour faire pâturer nos animaux », alerte-t-il. Pour mieux faire face à cette nouvelle donne qui inquiète les éleveurs, plusieurs projets sont menés afin de mesurer l'impact réel du changement climatique sur l'alimentation des animaux et proposer des alternatives aux

éleveurs. Entre 2007 et 2014, la chambre d'agriculture de l'Ardèche et l'Inra ont par exemple travaillé sur le programme Climfourrel de recherche sur l'adaptation des systèmes fourragers aux variations climatiques. Très suivi, ce projet a permis de mobiliser les chambres d'agriculture aujourd'hui pleinement engagées dans l'accompagnement des éleveurs vers un changement de leurs pratiques.

Transformer son exploitation pour faire face à la hausse des températures

Sur initiative du Cniel (interprofession lait), l'Institut de l'élevage a de son côté lancé en 2015 le projet Climalait. Ce programme mené sur une vingtaine d'exploitations permet de simuler le changement climatique, de mesurer l'adaptation des troupeaux à celui-ci et de livrer des préconisations utiles aux éleveurs. « Nous sommes en mesure de prédire à quel moment précis de l'évolution du climat les éleveurs vont manquer de pâturage et devront apporter plus de fourrage à leurs animaux », explique Florence Maison, conseillère bovins lait à la chambre d'agriculture du Rhône ayant travaillé sur le projet Climalait. « Nous

leur conseillons de semer des variétés qui résistent mieux à la sécheresse comme la luzerne ou encore de planter leur maïs plus tôt dans la saison afin qu'il puisse capter l'humidité du printemps. Nous les encourageons aussi à mettre en place des abris pour leurs animaux, que ce soit sur le bâtiment ou par des arbres plantés sur la parcelle. » Des propositions partagées par Jean-Philippe Goron (Adice), pour qui le changement climatique devrait pousser chaque éleveur à revoir en profondeur l'organisation de son exploitation. « Les vaches produisent beaucoup de chaleur et il est donc nécessaire de rechercher au maximum l'effet parasol qui consiste à laisser passer l'air tout en stoppant la chaleur. Pour cela, les éleveurs doivent absolument prévoir des aérations dans le bardage du bâtiment et limiter autant que possible les matériaux translucides », explique-t-il. « En complément de ces mesures, il est également important de disposer des ventilateurs et des brumisateur pour rafraîchir l'air ambiant et d'utiliser des caméras thermiques afin de surveiller la température à l'intérieur du bâtiment. Nous conseillons aussi aux éleveurs d'aérer au maximum la nuit et de faire attention à ce que leurs animaux disposent d'un volume d'eau fraîche suffisant ». ■

Pierre Garcia



Mickaël Coquard de Rhône Conseil Élevage.

l'évolution du climat



Avec le changement climatique, les automnes et les hivers sont plus doux chaque année, les printemps plus précoces et les étés toujours plus secs avec des épisodes très réguliers de stress hydrique.

EXPÉRIMENTATION/

Trouver des parades au changement climatique

Depuis sa création dans les années 1990, la station expérimentale fruits d'Auvergne Rhône-Alpes (Sefra) travaille sur l'adaptation du matériel végétal aux conditions agroclimatiques de la région », indique Sophie Stevenin, directrice de la station expérimentale, basée à Étoile-sur-Rhône dans la Drôme. Ici-même, les expérimentations portent en majorité sur les fruits à noyau, comme les pêches, abricots ou encore cerises. « Si le réchauffement climatique était déjà amorcé à cette époque-là, nous avons aujourd'hui davantage besoin de travailler sur la recherche de nouvelles variétés », poursuit-elle. Des variétés qui doivent s'adapter à toutes les saisons, c'est-à-dire qui nécessitent moins de besoins en froid pour continuer à produire malgré les hivers doux, qui ne démarrent pas trop tôt pour éviter le gel des mois de mars et d'avril, et qui subsistent à des périodes de canicule de plus en plus prononcées chaque été. « Nous ne trouverons jamais la variété parfaite, mais l'objectif est de trouver celle qui présentera le meilleur compromis pour les producteurs. »

Un verger futuriste ?

Pour aller plus loin dans ses travaux, la Sefra proposera une nouvelle expérimentation en partenariat avec la société Sun'Agri fin 2021. Quatre hectares de pêcheurs et d'abricotiers seront implantés, dont trois sous des panneaux agrovoltaiques et avec des filets anti-grêle. « L'idée est non seulement d'atténuer les aspects climatiques avec ce type de panneaux mobiles et pivotants, mais aussi d'assurer une certaine protection des cultures face au gel de printemps. En période de forte chaleur, les panneaux pourront aussi être orientés de manière à ombrager davantage les arbres fruitiers et ainsi, diminuer le stress climatique et les besoins en eau », explique Sophie Stevenin. Et d'ajouter : « Il s'agira du premier verger de fruits à noyau en France équipé de ce système, ce qui nous permettra d'observer et d'analyser le comportement global des arbres. Un verger quelque peu futuriste, nous offrant la possibilité de produire des références objectives pour l'implantation de nouveaux vergers dans notre région », conclut la directrice.

L'agroforesterie, la solution de demain ?

Portée par la chambre d'agriculture de la Drôme, la plateforme Techniques alternatives biologiques (TAB) étudiera, dès l'hiver prochain, les effets du changement climatique en agroforesterie. Deux systèmes agroforestiers seront mis en place. Le premier visant à améliorer le système actuellement en place, en apportant une disposition des arbres différente dans le but de créer un microclimat plus favorable et de limiter l'évapotranspiration, et donc les apports en eau. Dans ce contexte, un rang d'amandier sera positionné au Nord de chaque rang de pêcher pour bénéficier d'un effet brise-vent. Le second système permettra de tester de nouvelles cultures fruitières, comme la grenade, la pistache ou les olives. ■

SYNDICALISME / Le groupe de travail portant sur l'articulation entre assurance récolte et fonds des calamités a rendu ses conclusions. Le président du Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE), Joël Limouzin, en détaille le contenu.

Gestion des risques : la profession attend la feuille de route du gouvernement



Joël Limouzin

Le groupe de travail qui planchait depuis novembre sur la façon de mieux articuler l'assurance récolte et le régime des calamités a rendu ses conclusions. « Nous avons remis, il y a maintenant plusieurs semaines, une note de position professionnelle partagée par la FNSEA, l'APCA, JA, les assureurs qui font partie du CAF (Pacifica et Groupama) sur la réaffirmation de l'assurance et pour un fonds de calamités rénové », a indiqué Joël Limouzin, président du Fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental.

Développer l'assurance

Pour développer l'assurance récolte, le groupe de travail souhaite abaisser le seuil de déclenchement de 30 à 20 % et augmenter le taux de subvention de 65 à 70 %. Deux choses « possibles à mettre en place » selon Joël Limouzin, car permises par le règlement européen Omnibus. « La réaction qu'on a pu avoir de l'État, dans toutes nos discussions, c'est : oui, mais ça va coûter combien d'argent ? Peut-être, mais au bout d'un moment il faut savoir si on veut développer le système assurantiel ou pas. » Autre proposition : calculer la moyenne olympique sur 10 ans au lieu de 5 ans pour « lisser et éviter les à-coups » du déclenchement assurantiel. Pour booster le système assurantiel, certains suggèrent de « conditionner certaines aides d'État ou prêts à la contraction d'une assurance ». « Cela fait débat parmi les professionnels, il revient au ministre de trancher », estime le président du FMSE.

Un fonds des calamités « rénové »

Concernant le fonds des calamités, le groupe de travail estime tout d'abord qu'il faut « éviter d'exclure du fonds quelqu'un qui sera assuré ». Ensuite, il propose de « rénover » ce fonds en s'appuyant davantage sur les nouvelles technologies disponibles. « Je pense qu'utiliser la méthode Airbus sur l'aspect prairies, pour expertiser les pertes de fourrage, peut être un bon moyen », explique Joël Limouzin. Cela permettrait d'être aussi beaucoup plus réactif dans le versement des paiements. » Autre idée évoquée : s'appuyer sur certaines données « d'intérêt général » recueillies par les stations météorologiques connectées déjà en place chez les exploitants. Cela permettrait, assure Joël Limouzin, de justifier plus facilement certains sinistres liés aux pluies, comme les coulées de boues, et au gel : « J'ai des exemples où Météo France disait 0°C alors que les stations météo dans les microrégions affichaient - 4°C, et les champs avaient bel et bien gelé ! » Lancé en juin 2019, ce chantier visant à réformer la gestion des risques climatiques a été confié en novembre à trois groupes de travail orchestrés par le ministère de l'Agriculture. Ce dernier devait rendre une feuille de route au printemps. C'était sans compter sur la crise sanitaire du Covid-19 qui a mis le sujet en stand-by. La profession est néanmoins dans l'attente des instructions du ministère. « Je pense que la feuille de route du ministre ne pourra pas être gravée dans le marbre,

on a des choses à prendre au coup par coup », estime Joël Limouzin.

L'arboriculture encore à la traîne

Début mars, le deuxième groupe de travail portant sur la sensibilisation, la pédagogie et la prévention, s'appretait déjà à rendre ses conclusions. En revanche, le troisième groupe dédié à l'arboriculture, qui s'est réuni à plusieurs reprises depuis le 12 février, est toujours à la traîne. « Le groupe est arrivé assez vite à la difficulté du coût, extrêmement élevé, que représente l'assurance donc pour l'instant, on n'est pas rentré très loin dans le débat », reconnaît le président du FMSE. Si pour le sentiment majoritaire, il est « indispensable » que l'assurance en arboriculture « se démultiplie », cela doit s'accompagner d'un « vrai plan d'investissements », assène Joël Limouzin qui souhaite voir un recours massif aux filets paragrêle, systèmes antigel, solutions de stockage de l'eau et système de drainage. « Faut-il mettre un système mutualisé pour les coups durs, avec un fonds des calamités rénové qui se déclencherait à partir de 50 % de pertes par exemple ? C'est une question qui est posée », ajoute-t-il. Cela permettrait d'activer le régime des calamités à un seuil élevé tout en garantissant aux arboriculteurs non assurés qui ont perdu toute leur production lors d'un aléa de toucher « au moins une indemnisation ». ■

LM